



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Chalet Peter Williamson, situé au 300, rue Cypihot. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps;
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Mme Catherine Adam, de la direction du greffe et contentieux, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

12-323-14 Ouverture de la séance

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Andrée Deschamps

D'ouvrir la séance ordinaire du 8 décembre 2014. Il est 19 h 30

Adoptée à l'unanimité.

12-324-14 Ordre du jour

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

12-323-14 Ouverture de la séance
12-324-14 Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 12-325-14 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 12-326-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 18 décembre 2014
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
 - 12-327-14 Traverse de la piste cyclable au coin de chemin Sainte-Marie et Morgan
- 7. Développement communautaire**
 - 12-328-14 Demande de permis de réunions auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval (souper spaghetti)
- 8. Urbanisme**
 - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
 - 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
 - 9.1. Autorisation de dépenses
 - 12-329-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'ingénierie pour la conception et la préparation de plans et devis et pour la surveillance des travaux de réfection des infrastructures routières 2015
 - 9.2. Conclusion de contrats
 - 9.3. Acceptation de plans
 - 9.4. Réception de travaux
 - 9.5. Autres sujets

10. Environnement

12-330-14 Plan de lutte contre l'agrile du frêne

11. Développement économique et touristique**12. Finances**

12.1. dons / promotions / aides financières

12-331-14 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

12.2. Autres sujets

12-332-14 Adoption des comptes

12-333-14 Programme d'équité salariale

12-334-14 Demande d'aide financière auprès du Fonds Loblaw pour l'eau

12-335-14 Demande d'aide financière dans le cadre du programme « Ma rue, mes arbres TD »

13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

12-336-14 Mandat à l'étude Bédard & Desharnais, notaires pour la rédaction d'un acte de servitude

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

12-337-14 Fermeture des services administratifs de la Ville pour la période des Fêtes

12-338-14 Adoption du calendrier 2015 des séances ordinaires du conseil municipal

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement

12-339-14 Avis de motion du règlement numéro 776 sur l'administration du service d'égout et d'aqueduc et abrogeant le règlement 765

12-340-14 Adoption du premier projet de règlement numéro 535-11 modifiant le règlement de lotissement numéro 535 de manière à introduire une largeur minimale et d'augmenter la superficie minimale des lots lors d'un projet de lotissement dans la zone H-100

12-341-14 Adoption du premier projet de règlement numéro 533-65 modifiant le règlement de zonage 533 de manière à permettre des bâtiments de type R-2 (deux logements) dans la zone H-60

16. Dépôt de documents**17. Levée de la séance**

12-342-14 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 20 h 19 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Mme Dolbel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transport public dans le secteur Nord; ▪ Émondage et abattage d'arbres sous la ligne d'Hydro-Québec; ▪ Crèche de Noël;
Mme LaRose	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remerciement pour la Guignolée; ▪ Utilisation d'une salle au 176 rue Sainte-Anne; ▪ Crèche de Noël;
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correspondance relative au projet du Village en 4 saisons; ▪ Électricité au parc Lalonde;
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bretelle d'accès temporaire; ▪ Mandat à un urbaniste;
Mme Barsalou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Patinoire au parc Godin;
Mme Caucarte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taxi collectif;
M. J.-C. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget pour le projet du Village de Noël; ▪ Mandat accordé à un avocat dans le dossier RACJ; ▪ Urbaniste et demande de permis de démolition;
M. Juneau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remerciement à Daniel Boyer relativement au dossier de la rue Demers; ▪ Crèche de Noël; ▪ Panne d'électricité et plan de communication; ▪ Lien entre le branding et le PPU;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance de branding du 25 novembre 2014; ▪ Crèche de Noël.

Madame la conseillère Dana Chevalier arrive à 19 h 33 après avoir avisé la secrétaire de la séance.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL**12-325-14 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE la stagiaire au greffe a préparé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2014;

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Andrée Deschamps

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 novembre 2014 préparé par la stagiaire au greffe de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

12-326-14	Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 18 décembre 2014
------------------	--

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 18 décembre 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion, et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12-327-14	Traverse de la piste cyclable au coin de chemin Sainte-Marie et Morgan
------------------	---

ATTENDU QUE l'emplacement de la traverse actuelle ne permet pas aux usagers de la piste cyclable de traverser en toute sécurité;

ATTENDU la recommandation datée du 5 novembre 2014 du comité de circulation et de sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'agglomération de Montréal afin que cette dernière aménage une traverse sécuritaire en déplaçant la traverse de la piste cyclable actuelle pour permettre aux usagers de traverser en toute sécurité.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

12-328-14	Demande de permis de réunions auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval (souper spaghetti)
------------------	--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval d'hiver 2015;

ATTENDU QUE l'activité de souper spaghetti se tiendra au Centre Harpell, situé au 60 rue Saint-Pierre, le 6 février 2015;

ATTENDU la recommandation de la directrice aux Loisirs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées pour l'activité du souper spaghetti qui se tiendra le vendredi 6 février 2015.

D'autoriser la greffière, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. **AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

12-329-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'ingénierie pour la conception et la préparation de plans et devis et pour la surveillance des travaux de réfection des infrastructures routières 2015

ATTENDU QUE une somme est prévue l'an prochain pour procéder à la réfection de diverses rues;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'ingénierie pour la conception et la préparation de plans et devis et pour la surveillance des travaux de réfection des infrastructures routières 2015.

D'approuver les critères d'évaluation suivants conformément à la *Loi sur les Cités de Villes* (L.R.Q., c. C-19) :

Critères	Pondération %
Expérience du soumissionnaire	30
Expérience des personnes identifiées et désignées comme « chargé de projet (construction) » et « surveillant des travaux »	30
Délai d'intervention du « chargé de projet (construction) »	30
Capacité de fournir une équipe de relève	10

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10. ENVIRONNEMENT

12-330-14 Plan de lutte contre l'agrile du frêne

ATTENDU QUE la stratégie métropolitaine de lutte contre l'agrile du frêne prévoit que la Ville doit se prévaloir d'un plan d'action local d'ici le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU QUE la Ville souhaite mettre en place des mesures de mitigation des impacts ravageurs de l'agrile du frêne afin d'établir et d'encadrer les actions à prendre dans les années à venir pour ralentir la prolifération de cet insecte dans les municipalités du Grand Montréal ;

ATTENDU QUE le plan d'action inclut la sensibilisation de la population, l'adoption d'un règlement, des traitements de conservation de frêne, l'élagage, l'abattage des frênes ainsi que des mesures pour le remplacement de la canopée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Andrée Deschamps

D'adopter le *Plan de lutte contre l'agrile du frêne*, daté du 8 décembre 2014, afin de ralentir l'infestation des frênes.

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

12-331-14 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
--

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE les demandes correspondent aux critères de la *Politique de dons* de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'accorder un appui financier de 250 \$ pour le *Centre d'action bénévole Ouest de l'Île* dans le cadre du programme « Popote roulante » qui dessert un grand nombre de personnes âgées dans notre communauté.

D'accorder un appui financier de 250 \$ à la *Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne* afin de répondre aux besoins urgents et prioritaires de nos vétérans et militaires de l'Hôpital Sainte-Anne.

D'accorder un appui financier de 200 \$ au *West Island Association for the Intellectually Handicapped (WIAIH)* qui offre des activités de loisirs et des services d'intégration pour les enfants et adultes ayant un handicap intellectuel.

D'accorder un appui financier de 250 \$ à Charlotte McDevitt, résidente et athlète de 11 ans, applicable à son entraînement et ses compétitions de gymnastique de haut niveau.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 950 \$ aux organismes ci-haut mentionnés à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 190 \$ à Ringuette BKRA pour l'achat d'un espace publicitaire dans la brochure du tournoi 2015 qui se déroulera du 12 au 18 janvier 2015 à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

12-332-14 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 5 décembre 2014;	<u>335 223,58 \$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 novembre 2014	<u>48 956,21 \$</u>
Total :	<u>384 179,79 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 21 novembre 2014	<u>181 545,68 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

12-333-14 Programme d'équité salariale

ATTENDU QUE la Ville a complété les modalités d'application de son programme d'équité salariale conformément aux lois applicables;

ATTENDU QU' il y a un total de dix-huit employés qui bénéficieront d'un ajustement de salaire en lien avec ce programme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 185 000 \$ des ajustements résultant de l'application du programme d'équité salariale, dont 150 273,77 \$ à même la réserve financière et 34 626,23 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

12-334-14 Demande d'aide financière auprès du Fonds Loblaw pour l'eau
--

ATTENDU QUE Le Fonds Loblaw pour l'eau a pour mission de soutenir les projets d'excellence visant à protéger et à rétablir la santé des écosystèmes d'eau douce (lacs, ruisseaux, rivières et fleuves, terres humides et habitats riverains qui les entourent) au Canada grâce à des initiatives directes, sur le terrain;

ATTENDU QUE ce fonds a été créé afin d'aider le WWF-Canada à réaliser son objectif de faire en sorte que toutes les eaux douces du Canada soient en bonne santé d'ici 2025;

ATTENDU la recommandation du comité d'environnement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De demander une aide financière dans le cadre du programme Fonds Loblaw pour l'eau.

D'autoriser le directeur général à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-335-14 Demande d'aide financière dans le cadre du programme « Ma rue, mes arbres TD »

ATTENDU QUE le programme « Ma rue, mes arbres TD » apportera une contribution maximale de 15 000 \$ pour des projets en arboriculture urbaine dans les municipalités partout au Canada;

ATTENDU QUE ce programme nous apporterait un soutien financier dans le cadre du plan d'action de lutte contre l'agrile du frêne;

EN CONSÉQUENCE :**Proposition d'amendement :**

Sur proposition du conseiller Ryan Young, appuyée par le conseiller Daniel Boyer, il est résolu d'amender la proposition principale en modifiant les montants de la demande d'aide financière de 15 000 \$ pour 12 500 \$ et de

modifier l'affectation de la somme au budget 2015 de 17 200 \$ pour 13 500 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

EN CONSÉQUENCE :

Proposition principale, telle qu'amendée :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De demander une aide financière de 12 500 \$ dans le cadre du programme « Ma rue, mes arbres TD » afin de lutter contre l'agrile du frêne et conserver la couverture arborée présente à Sainte-Anne-de-Bellevue.

D'autoriser le directeur général à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution.

D'affecter une somme de 13 500 \$, taxes incluses, au budget 2015, si l'aide financière de la Fondation TD des amis de l'environnement est accordée, à même le poste budgétaire 02-701-50-622 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

12-336-14 Mandat à l'étude Bédard & Desharnais, notaires pour la rédaction d'un acte de servitude
--

ATTENDU la nécessité de procéder à la rédaction et la publication d'un acte de servitude en faveur de la Ville, concernant le lot 1 558 416 sur lequel est construit un tronçon de la piste cyclable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'octroyer le mandat à l'étude Bédard & Desharnais, notaire pour la rédaction et la publication d'un acte de servitude.

D'autoriser madame le maire et le directeur général à signer ledit acte à intervenir.

D'autoriser une dépense maximale de 800 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-140-00-412 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

12-337-14 Fermeture des services administratifs de la Ville pour la période des Fêtes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la fermeture des services administratifs de la Ville du 23 décembre 2014 dès midi au 2 janvier 2015 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité.

12-338-14 Adoption du calendrier 2015 des séances ordinaires du conseil municipal

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter le calendrier 2015 ci-dessous des séances ordinaires du Conseil municipal au Centre Harpell et au Chalet Peter Williamson.

DATE	HEURE
Lundi 19 Janvier Centre Harpell	19 h 30
Lundi 9 Février Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 9 Mars Centre Harpell	19 h 30
Lundi 13 Avril Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 11 Mai Centre Harpell	19 h 30
Lundi 8 Juin Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 13 Juillet Centre Harpell	19 h 30
Lundi 10 Août Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 14 Septembre Centre Harpell	19 h 30
Mardi 13 Octobre Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 9 Novembre Centre Harpell	19 h 30
Lundi 14 Décembre Chalet Peter Williamson	19 h 30

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT

12-339-14 Avis de motion du règlement numéro 776 sur l'administration du service d'égout et d'aqueduc et abrogeant le règlement 765
--

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 776 sur l'administration du service d'égout et d'aqueduc ayant pour effet d'abroger le règlement 765 afin d'indexer le taux de la compensation annuelle pour la fourniture de l'eau.

12-340-14 Adoption du <u>premier projet</u> de règlement numéro 535-11 modifiant le règlement de lotissement numéro 535 de manière à introduire une largeur minimale et d'augmenter la superficie minimale des lots lors d'un projet de lotissement dans la zone H-100

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté le règlement portant le numéro 535, intitulé « Règlement de lotissement de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue »;

ATTENDU QUE l'article 3.1 du règlement de lotissement 535, traitant des dimensions minimales des lots à chacune des zones, exige dans la zone H-100 une superficie minimale de 500 mètres carrés comme superficie minimale d'un lot. Aucune exigence minimale n'est prescrite relativement à la largeur et la profondeur des lots;

ATTENDU QUE la morphologie de la section sud de la rue Meloche est caractérisée par des lots de grandes superficies et un frontage important, de grandes surfaces non minéralisées, de grands dégagements latéraux ainsi qu'une canopée généreuse;

ATTENDU QU' afin de conserver le caractère morphologique et écologique de ce secteur, le Conseil est d'avis d'amender le règlement de lotissement 535 de manière à fixer une largeur minimale et d'augmenter la superficie minimale d'un lot lors d'un projet de lotissement créant un ou des nouveaux lots ou modifiant la configuration d'un lot existant;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance

ordinaire du 10 novembre 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le premier projet de règlement numéro 535-11 dont copie est jointe en annexe « A ».

De fixer la date de l'assemblée de consultation publique au 26 janvier 2015 à 18 h 30 au Centre Harpell.

Adoptée à l'unanimité.

12-341-14	Adoption du <u>premier projet</u> de règlement numéro 533-65 modifiant le règlement de zonage 533 de manière à permettre des bâtiments de type R-2 (deux logements) dans la zone H-60
------------------	--

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté un règlement portant le numéro 533, intitulé « Règlement de zonage de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue »;

ATTENDU QUE l'article 4.9 du règlement de zonage 533, concernant les dispositions particulières à chacune des zones, limite le nombre de logements par terrain et par bâtiment à un dans la zone H-60;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu d'amender le règlement de zonage 533 afin de permettre l'aménagement d'un deuxième logement par bâtiment;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter le premier projet de règlement numéro 533-65 dont copie est jointe en annexe « B ».

De fixer la date de l'assemblée de consultation publique au 26 janvier 2015 à 19 h 00 à la suite de l'assemblée sur le règlement de lotissement au Centre Harpell.

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 11 novembre 2014 au 7 décembre 2014;
- Liste des commandes du 1^{er} novembre 2014 au 30 novembre 2014;
- Dépôt du registre des dons de l'année entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 suivant la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE**12-342-14 Levée de la séance**

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 34

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Catherine Adam
Service du greffe et contentieux

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-9847